



Je vis dans un appartement insalubre

Par andragora45

Bonjour,

Je suis handicapé et malade depuis plus de trois ans Je vis dans un appartement insalubre, avec de la moisissure. J'ai envoyé des lettres recommandées, des e-mails et passé des appels à mon bailleur, mais il ne respecte pas le bail. J'ai également contacté tous les organismes concernés (ARS, CAF, préfecture), mais sans succès.

Il y a une semaine, mon médecin m'a établi un certificat médical attestant que mes maladies sont dues aux conditions de mon appartement. J'ai de nouveau contacté mon bailleur et divers services, mais rien ne bouge. La seule chose qui intéresse le bailleur, c'est l'argent.

Je ne sais plus quoi faire. Si j'avais de l'argent, je prendrais un avocat et demanderais une aide juridictionnelle, mais je n'ai pas de réponse.

Par DIU1973

Bonjour

Avez vous fait la simulation relative à l'aide juridictionnelle ?

Par andragora45

oui les fais me dépasse pas le plafont

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous envisagé de déménager ?

C'est un bailleur privé ou un logement social ?

Sachez que toute démarche pour insalubrité doit respecter les étapes indiquées sur ce lien :

[url=https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F16158]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F16158[/url]

et que c'est en général très long.

Par andragora45

bailleur soxiaux et tous fait pour démagé oui et un apertement qui doit etre libre en juin nais comme l'apartement et pas signalé ensalubre ça bloque personne bouge

Par yapasdequoi

Relisez vous avant de poster.

Si le logement n'est pas constaté insalubre, c'est la première démarche à faire.

Contactez votre ADIL.

[url=https://www.anil.org/qui-sommes-nous/reseau-des-adil/]https://www.anil.org/qui-sommes-nous/reseau-des-adil[/url]

Par andragora45

et fait l'adil tous et fait vous voulez pas comprendre